

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



Distr.  
GÉNÉRALE  
E/CN.4/1388  
15 février 1980  
Original : FRANÇAIS



COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Trente-sixième session  
Point 12 de l'ordre du jour

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES  
FONDAMENTALES, OU QU'ELLE SE PRODUISE DANS LE MONDE, EN PARTI-  
CULIER DANS LES PAYS ET TERRITOIRES COLONIAUX ET DEPENDANTS

Lettre datée du 5 février 1980, adressée au Président  
de la Commission des droits de l'homme, à sa trente-  
sixième session, par le Chargé d'affaires a.i. de la  
République socialiste du Viet Nam auprès de l'Office  
des Nations Unies, à Genève

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint, pour votre information, les documents :

- 1) War crimes of the Pol Pot and Chinese troupes in Viet Nam
- 2) Chinese war crimes in Viet Nam
- 3) Pol Pot's Legacies
- 4) "The rebirth of Kampuchea" publié par l'Ambassade de la République populaire du Kampuchea à Hanoi

et vous prie de bien vouloir les faire distribuer en tant que document officiel de la trente-sixième session de la Commission des droits de l'homme 1/.

1/ Des exemplaires de ces publications sont disponibles pour consultation auprès du secrétariat de la Commission des droits de l'homme.

GE.80-10662